Bienvenue sur l'espace naturel sensible de la vallée de l'Allan

La Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard valorise des sites pour accueillir le public. C'est à travers la richesse des milieux naturels préservés que vous découvrirez le patrimoine écologique du territoire. Vous pourrez aussi apprécier la beauté des paysages depuis les belvédères qui offrent des points de vue panoramiques.

espaces naturels sensibles DU DOUBS

La politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS), c'est quoi ?

Le Conseil général du Doubs intervient pour préserver des sites et des paysages remarquables et des milieux naturels. Ces sites, appelés Espaces Naturels Sensibles, sont aussi destinés à la sensibilisation du public à travers une ouverture et un aménagement raisonné de ces espaces.

En lien avec les acteurs locaux, le Conseil général développe un réseau de sites d'intérêt départemental : véritables vitrines de la diversité des milieux naturels du département (tourbières, zones humides, pelouses sèches, forêts...), ils ont une vocation forte de découverte par le public.

Ces sites sont gérés et aménagés par des acteurs locaux (communes, groupements de communes, associations...) ou par le Conseil général lui-même.

Le Conseil général du Doubs finance ces actions grâce à une taxe spécifique prélevée lors de la construction, la reconstruction ou l'agrandissement de bâtiments.

Si vous avez construit un bâtiment ces dernières années, vous avez contribué à ce fonds et donc à la préservation de ces sites.

Pour tout renseignement

concernant la politique des
Espaces Naturels Sensibles
et notamment les dates des visites guidées
et manifestations sur les sites ENS :

www.doubs.fr

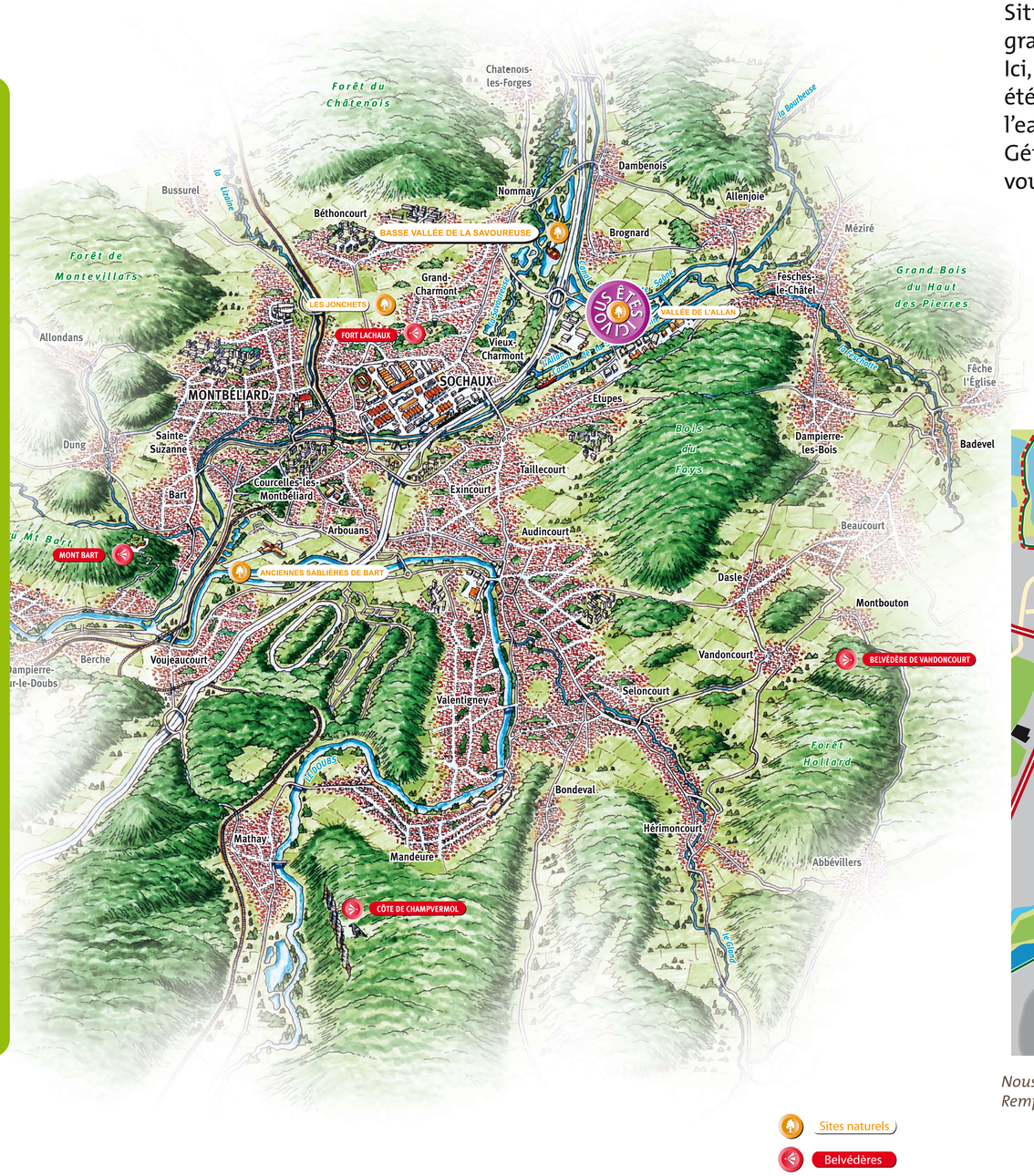

Sites naturels

Belvédères

Des milieux naturels à voir, à apprécier et à comprendre

Vous voici à l'entrée d'un territoire particulier où se mêlent l'artificiel et le naturel. Situé en limite des zones urbanisées, cet Espace Naturel Sensible présente une grande richesse biologique qu'il vous est permis de parcourir.
Ici, l'eau est notre guide : contrainte et canalisée dans son cheminement, la rivière a été laissée libre par endroit et prend ses aises lors des crues. La prédominance de l'eau favorise la biodiversité au sein du Parc des deux canaux. La CAPM et le Conseil Général agissent conjointement dans cet espace afin de préserver ses qualités et de vous le faire découvrir.

Suivez le guide ! Soyez attentif à la nature, elle vous dévoilera une vie foisonnante en lien avec la rivière.

Bonne découverte !

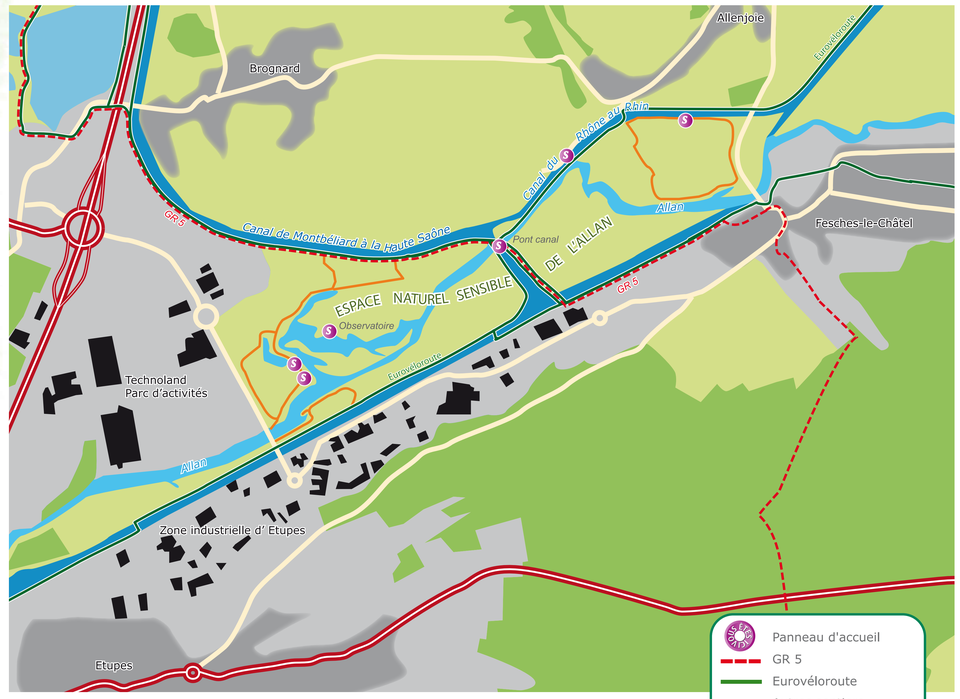

Nous comptons sur votre participation à la préservation de cet espace.
Remportez vos déchets et respectez les espaces traversés sans déranger la faune.

Maître d'œuvre : Géo scop - Illustrations : D. Bovey - Carte illustrée de la CAPM : Actual - 2008

Une réalisation de

Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION

Le Doubs CONSEIL GENERAL